

JANVIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4 →	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MARS						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3 →	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27 →	28	29
30	31					

ORDURES MÉNAGÈRES

■ BAVANS

LE VENDREDI

■ LES HAUTS DE BAVANS

LE LUNDI

Pour les rues :

Bigarreux (Impasse des)
Blessons (Impasse)
Framboisiers (Rue des)
Griottes (Rue des)
Groseillers (Impasse des)

Mirabelles (Rue des)
Muriers (Impasse des)
Noisetiers (Rue des)
Pruniers (Rue des)
Vergers (Rue des)

■ DÉCHÈTERIE MOBILE

EMPLACEMENT GRANDE RUE

(PLACE DES FÊTES)

■ ENCOMBRANTS

SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT AGGLO-MONTBELIARD.FR

OU PAR TÉLÉPHONE AU 03 81 31 84 99
AU MOINS 48 H AVANT LE JOUR DE LA COLLECTE

Les encombrants ne doivent pas dépasser 1 m³ !

- ✓ Déchets à déposer en bordure de voirie la veille ou avant 5 h du matin.
- ✓ Les encombrants doivent être visibles et accessibles au camion de ramassage (notamment lors de travaux interdisant l'accès à la rue).
- ✓ Ils doivent être entreposés sans aucune gêne pour la circulation.



ATTENTION

Carte d'accès OBLIGATOIRE lors de tout passage
Renseignez-vous au 03 81 31 84 99

■ DÉCHÈTERIE MOBILE (voir dates au recto)



(PLACE DES FÊTES)

La déchèterie mobile fonctionne uniquement lors des jours cochés en bleu dans le calendrier (au recto) et dans ces plages horaires :

- Périodes hiver** (du 1^{er} janvier au 30 mars et du 28 octobre au 31 décembre)
- de 14h à 17h
- Période été** (du 1^{er} avril au 26 octobre)
- de 15h à 18h

Déchets acceptés : ampoules, batteries, bois, déchets verts (branchages, tontes de gazon et feuilles maxi 1 m³ et 1 mètre de longueur), déchets d'équipements électriques et électroniques (petit électroménager uniquement), encombrants (uniquement les moins volumineux), huiles de friture (en bidon de 20 litres maxi), lampes, métaux, néons, piles, produits toxiques (en quantité limitée).

■ DÉCHÈTERIES FIXES



MONTBÉLIARD La Chiffogne - Bd du 21^e Bat. de Chasseurs à Pied

SELONCOURT Route de Bondeval

VIEUX-CHARMONT Route de Brognard (A36, sortie 10 Brognard)

VOUJEAUCOURT Rue de la Charmotte (près de la CTPM)

HORAIRES

Périodes hiver (du 1^{er} janvier au 30 mars et du 28 octobre au 31 décembre)

- lundi au samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15

Période été (du 1^{er} avril au 26 octobre)

- lundi au vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
- samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

Déchets acceptés : ampoules, batteries, bois, cartons, déchets verts (branchages, tontes de gazon et feuilles), déchets d'équipements électriques et électroniques, encombrants, huiles de vidange, huiles de friture, lampes, métaux, néons, papiers, piles, plâtres, pneus (de véhicules légers), produits toxiques, radiographies, mobiliers et vêtements (sauf dans la déchèterie de Pont-de-Roide-Vermondans).

PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS Route de Dambelin

HORAIRES

Périodes hiver (du 1^{er} janvier au 30 mars et du 28 octobre au 31 décembre)

- lundi : 13 h 30 à 17 h 15
- mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15

Période été (du 1^{er} avril au 26 octobre)

- lundi : 14 h à 17 h 45
- mercredi, jeudi, vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
- samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

COLOMBIER-FONTAINE Rue de Saint-Maurice

HORAIRES

Périodes hiver (du 1^{er} janvier au 30 mars et du 28 octobre au 31 décembre)

- lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15

Période été (du 1^{er} avril au 26 octobre)

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
- samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

■ DÉCHETS COMPOSTABLES



Pour réduire le poids de ma poubelle, je composte mes déchets.

Des composteurs sont vendus à la compostière de Vieux-Charmont et sur le site de la Charmotte à Voujeaucourt.

Un sac de 20 litres de compost certifié est offert avec chaque composteur. Possibilité d'acheter en option un bio seau à 5 € (celui-ci ne pouvant pas être vendu seul).



18€

EN PLASTIQUE
environ 400 litres



31€

EN BOIS
environ 400 litres

Photos non contractuelles

■ DÉCHETS RECYCLABLES



Toujours un Point Recyclage près de chez moi !

- ✓ J'apporte et je dépose **en vrac** (pas dans un sac)
- ✓ La carte des points recyclage est consultable sur le site consignesdetri.fr



▶ CARTONS



▶ PAPIERS



▶ VERRE



▶ FLACONNAGES

ATTENTION dépôts sauvages interdits sous peine d'amende !

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent et que vous pouvez exercer en vous adressant par e-mail à : collectes-dechets@aggl-montbeliard.fr ou sur place auprès de l'accueil de la Direction Collecte et Traitement des déchets de Pays de Montbéliard Agglomération - La Charmotte 25 420 VOUJEAUCOURT.